

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/02/2022

Dossier complet le :

28/02/2022

N° d'enregistrement :

2022\_6061

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment de Siège social et d'activités pour la société INTECH au sein d'une ZAC

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INTECH MEDICAL

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

HAREN Pascal Directeur des projets Industriels

RCS / SIRET

4 2 8 1 2 1 8 1 8 0 0 0 2 8

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°b 39°	Rubrique 2560 : Travail mécanique des métaux et alliages. La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 1 000 kW Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le futur projet s'implantera au sein de la ZAC du Champ Gretz, parc d'activités qui bénéficie d'une situation stratégique de par sa connexion aux principaux axes desservant le territoire.

Dans le cadre du futur projet, la conception du site comprendra un bâtiment principal, regroupant toutes les activités de production et le « siège social » regroupant les directions.

Le bâtiment se développera en rez-de-chaussée sur la partie production et ateliers.

Les fonctions supports au sein de l'usine pourront se développer en rez-de-chaussée et une partie pourra se situer en R+ 1.

Enfin, le bâtiment intégrera des évolutions bâtementaires possibles dans le cadre de l'évolution des espaces de production, environ 2500m<sup>2</sup> par ateliers.

De plus, le projet inclura l'ensemble des aménagements extérieurs nécessaires à la bonne maintenance et gestion du site : zones de parkings, aménagement paysager (plantations, clôtures, etc.), espaces de détente et sportifs, zones de logistique

## 4.2 Objectifs du projet

- Offrir aux utilisateurs du bâtiment des conditions de travail confortables en apportant une attention toute particulière au confort acoustique (notamment dans les ateliers de production), visuel, thermique et à la qualité de l'air.
- Réaliser de nouveaux locaux adaptés à l'activité d'Intech'Médical sur l'ensemble de la parcelle, dans le cadre de la ZAC du Champ Gretz et au regard de la proximité avec les habitations alentour.
- Construire un bâtiment d'activités et de bureaux, répondant aux besoins d'agrandissement de l'entreprise. Il sera étudié de minimiser les nuisances vis-à-vis des activités en cours.
- Organiser le site au regard des accès afin de fluidifier les entrées/sorties au site aux heures de pointe et séparer les flux véhicules légers (personnel, visiteurs) et véhicules de logistiques (livraisons).
- Concevoir un bâtiment permettant d'accueillir des visiteurs et représentant des savoir-faire de la marque et de ses valeurs.
- Intégrer de nouvelles technologies répondant à la nécessité d'améliorer les performances, en termes de gestion de flux personnels et produits et concevoir des locaux modulables, adaptés aux besoins actuels et adaptables aux éventuelles évolutions.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de construction sont incorporés dans le planning général de construction des bâtiments qui s'étaleront sur 13 mois :

La phase travaux suivra les étapes suivantes :

- Préparation du terrain : réalisation des terrassements
- Réalisation des tranchées
- Mise en place des fondations et des structures porteuses
- Construction des bâtis
- Réalisation des VRD

L'ensemble du chantier sera réalisé de manière à limiter tout impact sur l'environnement et notamment :

- Réduire les émissions sonores liées aux engins de chantier
- Assurer la sécurité des parties prenantes durant le chantier
- Contrôler et optimiser la gestion des déchets

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le bâtiment d'activité, le processus de fabrication d'une pièce comprendra les différentes étapes suivantes :

- Réception, stock, débit, traitement thermique : réception de la matière première, contrôle qualité, stockage, préparation de matière à envoyer en sous-traitance, débit de lopins pour la production, traitement thermique.
- Usinages :
  - o Perçage profond : préparation de pièces avant usinage : perçage, chanfrein.
  - o Fraisage CN, Tournage CN, Décolletage : usinage des pièces par fraisage, tournage ou décolletage.
  - o Prototypage : chaîne d'usinage autonome pour la réalisation de prototypes (client ou R&D) ainsi que pour la réalisation de pièces urgentes.
  - o Electro-érosion : usinage des pièces par fil ou par enfonçage.
- Finitions :
  - o Polissage, tribofinition, électropolissage, passivation : traitement de surface des pièces.
  - o Montage : assemblage des pièces, soudure, peinture...
- Magasin général : réception et stockage des composants nécessaires à l'assemblage des pièces (ressorts, goupilles...) et des consommables (média pour la tribofinition, cartons...), conditionnement et envoi des pièces en départ sous-traitance traitement de surface, réception des pièces en retour de sous-traitance.
- Qualité in process : contrôle de la conformité des produits après chaque étape de fabrication et en retour de sous-traitance.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface aménagée	15 666 m <sup>2</sup>
Puissance totale installée	1400 kW

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue du champ de Gretz ( p44 et  
p45 section ZC) 62180 RANG DU  
FLIERS; RANG DU FLIERS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1 ° 3 9 ' 1 0 " E. Lat. 5 0 ° 2 4 ' 5 2 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche : Bocages et prairies humides de Verton, se situe à 380 m à l'Est du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de montagne la plus proche se situe dans le massif du Morvan à 500 km au Sud-Est du projet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche se situe à environ 14 km au Sud du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le littoral le plus proche se situe au niveau de la commune limitrophe celle de Berck.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc national marin le plus proche : Estuaires Picards Et Mer D'Opale, se situe à environ 6km à l'Ouest du projet. Le parc régional le plus proche : Baie de Somme Picardie maritime, se situe à environ 8,5 km au Sud du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche : La Baie de Somme, se situe à 6,5 km au Sud-Ouest du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL secteur du Montreuillois : Inondation par submersion marine, prescrit le 10/05/2016 et approuvé le 24/07/2018. Cependant, le site n'est pas concerné par le secteur du PPR et ne se situe pas ainsi dans le zonage réglementaire.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau potable destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ne se trouve au sein de la zone de projet. Le site inscrit le plus proche se situe à l'Ouest du site : 62-SI 16 Marais-Arrière littoraux.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 (Directive Oiseaux): Marais de Balançon, le plus proche se situe à 750m au Nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé ne se trouve au sein de la zone de projet.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau. Le site sera alimenté par le réseau d'eau potable local.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne situe pas dans une zone nécessitant un drainage des sols ou de la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux décaissés dans le cadre de l'aménagement seront réemployés sur le site, notamment sous forme de remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux décaissés dans le cadre de l'aménagement seront réemployés sur le site, notamment sous forme de remblai.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne situe pas dans une zone de protection, nécessitant un déboisement ou défrichement. Le projet dans son ensemble ne rentre pas dans une zone impliquant un risque pour la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En effet, le projet engendrera la consommation d'espaces agricoles.</p> <p>Cependant, le futur projet s'implantera au sein de la ZAC du Champ Gretz. Le site se situe dans la zone 1AUZ, les destinations admises sont multiples étant donné la mixité fonctionnelle prévue pour ce secteur.</p> <p>Le règlement du PLU a été allégé au regard du CPRAUPE de la ZAC du Champ Gretz qui apporte des préconisations et prescriptions liées à la zone.</p>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plusieurs kilomètres de sites avec PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La carte du « risque de remontées de nappe » fait apparaître que l'ensemble de la zone est soumise à un risque faible à très faible.</p> <p>Le site est soumis à un risque de sismicité très faible.</p> <p>Le projet ne se situe pas dans un PPR.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Traffic PL &lt; 5 vehicules/jour et</p> <p>Traffic VL (personnel INTECH et livraisons) &lt; 250 véhicules/jour</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le déplacement des véhicules sur le site et le fonctionnement des équipements comme la ventilation des locaux constituent les principales sources de bruit de l'établissement mais resteront inférieure à 35 dB.</p> <p>Aucun équipement "broyant" n'est recensé dans le cadre du projet.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne fait pas l'objet d'émission d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne fait pas l'objet de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un éclairage minimum de sécurité sera assuré sur le site la nuit.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront principalement liés aux rejets des véhicules à moteur, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les poids lourds qui alimenteront le magasin,</li> <li>- les véhicules du personnel.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera le rejet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'eaux pluviales qui seront gérées à la parcelle</li> <li>- les eaux usées sanitaires générées seront orientées vers la station d'épuration</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du site engendrera principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront triés à la source et envoyés vers des filières de valorisation/recyclage/élimination.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera la consommation d'espaces agricoles.</p> <p>Cependant, le futur projet s'implantera au sein de la ZAC du Champ Gretz. Le site se situe dans la zone 1AUZ, les destinations admises sont multiples étant donné la mixité fonctionnelle prévue pour ce secteur.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La conception du projet sera faite dans le respect de la réglementation environnementale en vigueur.

L'ensemble des parties prenantes, pendant la phase travaux et durant toute la phase d'exploitation seront sensibilisées aux enjeux environnementaux.

Le choix des prestataires de travaux et des partenaires du projet se déterminera en considérant leur politique et leur engagement vis-à-vis du développement durable.

L'ensemble du projet se concrétisera en :

- Assurant le respect de la réglementation
- Réduisant les impacts environnementaux
- Optimisant les performances environnementales
- Garantissant les mesures de sécurité et de confort pour les employés

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où le projet présente peu d'impacts ou d'effets négatifs sur son environnement.

Les constructions envisagées (ateliers et bureau) se feront sur des surfaces optimisées selon les besoins liés à l'exploitation du site.

En effet, le seul impact remarquable sera la perte de surface agricole mais qui sera largement compensé à long terme par la création d'emplois locaux et un traitement paysager soigné, ce projet s'insérant dans une ZAC en plein développement.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 08/02/2022